L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, rue de la Gare (Téléphone 351.17) sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 heures. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 17 heures.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, rue Fidèle Lehoucq (Téléphone 4.85), sont ouverts au public tous les jours, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h. Toutes les insertions doivent y être remises la veille du jour de la parution, AVANT 16 heures.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 11 au 12 Décembre, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 17 h. 52 à 9 h. 37.

LES GENDARMES SAISISSENT A LA GARE, 580 KILOS DE BLÉ

Poursuivant leur action en vue de la répression du transport clandestin des marchandises contingentées, et dont la vente est réglementée, les services de gendarmerie avaient établi mardi soir, en gare de Roubaix, une étroite surveillance qui s'avéra particulièrement fructueuse.

En effet, sous la conduite du maréchal des logis-chef Roussel, les gendarmes Deloffre, Marcy, Bouvry, Coine, Chrétien, Potelle, Perret, Courbot, Brion, Copin, Depinoy, Macquet et Chamiot, ont procédé à la saisie de 580 kilos de blé, ainsi qu'à l'arrestation de dix-huit individus, qu'ils ont conduit devant M. le Receveur des Contributions Indirectes, et qui ont été remis en liberté après avoir transigé.

Par ailleurs, après la sortie des voyageurs, quelques gendarmes restés en surveillance, ont trouvé deux sacs de blé d'un poids total de 50 kilos, que des individus, ayant eu connaissance de la présence des représentants de la loi, avaient abandonnés sur les quais profitant de l'obscurité. Cette marchandise a été saisie, ainsi que celle dont on connaissait l'identité des propriétaires, que nous publions ci-dessous : Albert Rœlandt, 26 ans, demeurant à Trambodegem ; Florine Bertrand, 28 ans, sans profession, à Haaltert ; Donmien Pottiers, 27 ans, maçon à Niewerkerken ; Jean-Baptiste Seger, 21 ans, manœuvre à Trambodegem ; Roger Renneboogh, 18 ans, à Haaltert ; Richard Verlée, 30 ans, à Aloost, 21, rue de la Gare ; Gustave De Petter, 42 ans, à Trambodegem ; Aloïse Van Impe, 32 ans, à Haaltert ; Joseph Van den Berghe, 31 ans, maçon à Erpe ; Edouard Rottier, 29 ans, manœuvre, à Mère ; Camille Vanlanduydt, manœuvre, à Nieuwerkerken ; Albert Bayeur, 35 ans, à Bambrugge ; Cyrille Braem, 21 ans, Charpentiers à Nieuwerkerken ; Félix Van den Berghe, 22 ans, à Mère ; Rémy Van Impe, 40 ans, à Haaltert ; François Rœlandt, 30 ans, à Hersken ; Valérie Dhaeselier, 42 ans, à Meire, et enfin, Lodenyck De Puit, 28 ans, à Mère-sur-Beeck.

Un bon sirop

Grâce à sa formule merveilleusement étudiée, le Sirop Vermifuge Lune est le meilleur Vermifuge antigalireux, dépuratif, laxatif, purgatif et antinerveux qu'on puisse donner aux enfants. Le Sirop Lune est en vente chez votre Pharmacien. 10101

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Deux arrestations pour manœuvres criminelles

Nous avons annoncé la mort brutale qui frappa samedi dernier, la jeune femme Andrienne Bruffaut, 28 ans, ouvrière etxtile, 92, rue des Vignes, dans une habitation de la rue Saint-Antoine, 34, cour Delvallée 2. Le permis d'inhumer ayant été refusé, le Parquet de Lille désigna M. le Docteur Muller, pour faire l'autopsie du cadavre. Cette opération fut concluante, car elle établit formellement que la victime avait succombé à des manœuvres criminelles.

Le service de sûreté fut chargé de rechercher les personnes ayant pratiqué ces manœuvres.

Après un interrogatoire qui dura de longues heures et de nombreuses réticences, la femme Delcroix, nee Agnès Cabolet, 39 ans, tisserande, habitant la maison dans laquelle se produisit le décès, reconnut sa culpabilité et avoua qu'elle avait opéré avec l'aide d'une amie, Henriette Tonnel, épouse Deltour, 39 ans, journalière, 13, rue Blanqui, qui a également passé des aveux complets. Toutes deux ont été maintenues en état d'arrestation et conduites au Parquet de Lille, sous l'inculpation de manœuvres abortives et complicité.

L'ETRANGERE EN DEFAUT

Une femme d'origine tchécoslovaque, Mme Tivits, née Elisabeth Kusik, 18 ans, ouvrière d'usine, rue Decreme, impasse Marengo, 16, n'avait pas fait viser sa carte d'identité lors de son arrivée en notre ville. Elle a fait l'objet d'un procès-verbal.

CECI INTÉRESSE

Tous les jeunes gens et jeunes filles. Tous les pères et mères de famille. L'ECOLE UNIVERSELLE vous adressera gratuitement par retour du courrier celle de ses brochures qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'Ecole Universelle permet de faire à peu de frais toutes les études chez soi, sans dérangement et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 8.700 : CLASSES PRIMAIRES complètes : dipl. d'ét. prim. préparatoires, certif. d'études, brevets, etc.
Broch. 8.705 : CLASSES SECONDAIRES complètes : Baccalaur., bourses.
Broch 8.713 : LICENCES (droit, sciences, lettres).
Broch. 8.718 : TOUTES LES GRANDES ECOLES.
Broch. 8.722 : TOUTES LES CARRIERES ADMINISTRATIVES.
Broch. 8.725 : CARRIERES D'INGENIEUR, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.
Broch. 8.730 : CARRIERES DE L'AGRICULTURE : Directeur, sous-ingénieur, assistant d'exploitations agricoles
Broch. 8.737 : CARRIERES COMMERCIALES : Administrateur, comptable, expert-comptable, secrétaire, sténo-dactylo, contentieux, représentant, publicité.
Broch. 8.742 : LANGUES ETRANGERES.
Broch. 8.745 : ORTHOGRAPHE, REDACTION, CALCUL, écriture.
Broch. 8.750 : AIR, MARINE MARCHANDE.
Broch. 8.759 : MUSIQUE théorique, instrumentale et vocale. Professorats.
Broch. 8.764 : ARTS DU DESSIN. Professorats.
Broch. 8.768 : COUTURE, COUPE, MODE et CHEMISERIE.
Broch. 8.773 : LA CARRIERE DES LETTRES, journalisme, secrétariat.
Broch. 8.777 : COIFFURE, MANUCURE, SOINS DE BEAUTÉ.

Envoyez aujourd'hui même à l'ECOLE UNIVERSELLE, 11 et 12, place Jules Ferry, LYON (Rhône) ou 59, Bd Exelmans, PARIS (16e) votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez.

Ecrivez plus longuement si vous désirez des conseils spéciaux à votre cas ; ils vous seront fournis très complets à titre gracieux et sans engagement de votre part. 11.222

RAVITAILLEMENT GRATUIT

Au cours de la nuit du 9 au 10, des individus ont soulevé le soupirail placé à la façade de l'immeuble de M. Fernand Bolle, 38 ans, épicier 205, rue Jules Guesde et ont pénétré dans la cave, dans le sous-sol et ont enlevé 150 kilos de pommes de terre ainsi que quatre bottes de poireaux. Le commerçant qui subit un préjudice de 270 francs, a déposé plainte et le service de sûreté recherche les coupables.

CONSTIPATION
Le remède le plus sûr
1 PILULE DUPUIS au repas du soir
11.820

UNE SOURIS DE VESTIAIRE

Plainte a été déposée au 1er arrondissement par M. RycKewaert, née Virginie Carentier, 28 ans, tisserande, 11, rue Houset, à Wattrelos pour vol de son ortefeuille dans une usine, rue Cuvelle, où elle est occupée. Cet objet contenait environ 300 francs, une carte d'identité et des tickets de ravitaillemepnt et textiles. L'auteur de ce méfait est activement recherché.

Grand Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 14 DECEMBRE
Matinée à 14 h. 30
Soirée à 18 h. 30
LA VEUVE JOYEUSE
Opérette en trois actes
Musique de Franz LEHAR
Location ouverte de 9 à 19 h., au Café du Théâtre. - Télé : 340.09
2.503

UNE VOLEUSE IDENTIFIÉE

Ces jours derniers, plainte pour vol d'une persienne fut déposée par Mme Bergha Petit, 57 ans, sans profession, rue Decreme. Les inspecteurs de sûreté qui furent chargés de l'enquête ne tardèrent pas à identifier la coupable, la nommée Hélène Glorieux, 32 ans, journalière, 57, rue des Parvenus, qui a trouvé son larcin. Elle a été laissée en liberté provisoire, mais un rapport a été adressé au Parquet de Lille.

MAISON DES TRAMWAYS
Jeudi à 7 h. 30, dernière séance de
NARCISSE avec RELLYS
SAMEDI
Maurice Chevalier dans PIÈGES
2505

POUR EFFECTUER UNE CURE SANATORIALE

Les ressortissants de l'Office Départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation, sont informés que les Cottages Sanitaires « Docteur Gallet » à St-Gobain (Aisne) seront remis en fonctionnement le 1er janvier.

Ceux qui auraient besoin d'une cure sanatoriale sont donc invités à demander leur admission dans cet établissement.

En dehors des ressortissants des Offices Départementaux des Cottages Sanitaires pourront également recevoir, dans la limite des places disponibles, des malades qui paieront eux-mêmes les frais de séjour ou gratuits, soit par les Assurances Sociales.

Sociétés et Comités

SYNDICAT DES PÊCHEURS A LA LIGNE — La Commission Administrative se réunira le dimanche 14, à 11 h., 12, place de la Gare.

SOCIETES SPORTIVES

FOOTBALL. — **La Coupe de France : R.C. Roubaix contre Union Olympique Halluinois.** — Pour ce 5e tour éliminatoire, les « Doyens » recevront sur leur terrain la nouvelle formation halluinoise, issue de la fusion des deux clubs de cette ville.

Les « Doyens » connaissent toute la valeur de leur adversaire de dimanche et savent qu'il ne faudra rien négliger pour obtenir leur qualification au prochain tour.

Cette rencontre s'avère intéressante. Le coup d'envoi sera donné à 15 heures, au Parc Jean Dubrulle.

Prix des places : Tribunes : 10 fr.; Premières, 6 fr. ; Populaires, 4 fr. (toutes les places couvertes).

Suivant la réglementation de la F.F.F.A., toutes les entrées étant payantes, les membres du R.C.R. devront acquitter le prix de leur entrée, seules les cartes et invitations officielles étant admises.

SPORTS REUNIS. — **Basket-ball.** — Dimanche, les Juniors rencontreront, à 11 h., l'U.S. Tourcoing. R.-v. des joueurs à 9 h., chez Jamme, 1, rue de Roubaix.

Equipe 1 A contre l'U.S. Marquette à 15 h. 30, au terrain municipal, rue Delerue. R.-v. chez Coquant, rue de Roubaix, à 14 h. 15.

ETAT CIVIL

Naissances. — Mauricette Bertin, 18, rue Henri Lefebvre ; Marguerite Jouret, 11, rue du Capitaine Aubert ; Françoise Millan, 686, rue de Lannoy.

Publication. — Jacques Dogimont, employé, 60, rue Jean Macé et Raymonde De Jaegher, rélioteuse, de Roncq, 120, rue de Tourcoing.

Décès. — Georgine Vandewiele Vve Benthuys, 77 ans, 8, rue Heilman ; Louis Rosée, 73 ans, 72, rue de Pottennerie ; Henri Desbouvrie, 68 ans, 10, rue Ampère ; Achille Potié, 58 ans, 79, rue de Bouivnes, cour Fontier ; Simone Doisne, 9 ans, 85, rue de Tournai ; Nathalie Bulteau, épouse Roussel, 63 ans, 131, rue Daubenton ; Pierre Vandeplancke, 82 ans, 20, rue Copernic ; Marie Levert, 72 ans, 52, rue Saint-Jean.

WASQUEHAL

Mort pour la France

La Mairie vient d'être avisée officiellement, par le Secrétariat général des Anciens Combattants, de la mort au Champ d'honneur du soldat Louis **Delcourt**, domicilié 41 rue des Jardins (quartier Pharos) à Wasquehal.

Ce brave soldat, qui avait été mobilisé le 24 août 1939, au 1er Groupe régional de transports automobiles, dépôt du Train-auto N° 1 à Lille et qui faisait partie du personnel de l'Etat-Major, caserne Kléber, à Lille, était à Wattrelos le 26 novembre 1900.

Au moment des événements de mai 1940, M. Delcourt quitta Lille, le 19 mai, et fut tué à Saint-Etienne-au-Mont (Pas-de-Calais), le 22 du même mois par une balle en pleine tête. Son corps fut carbonisé dans le véhicule qui transportait les archives de son régiment.

Les soupes populaires. — La distribution des tickets aux bénéficiaires pour la semaine du 15 au 20 décembre aura lieu samedi 13 décembre de 9 à 11 h. 30, salle des fêtes rue Jean Macé pour les secteurs du Centre et du Noir-Bonnet et de 14 à 17 h. 30, pour les secteurs du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Avis aux jardiniers. — Les possesseurs de jardins sont informés que, comme les années précédentes les commandes d'engrais cycliques, pois et haricots seront groupés chez les délégués habituels de la commune. Les intéressés sont priés de se faire inscrire, pour le Capreau, chez M. Petit, 40, rue Lamartine ; chez M. Jamme, Rond-Point du Capreau ; chez M. Margry, 90, rue de Tourcoing et chez M. Courtois, rue Alexandre-Dubois. Pour le Centre, s'adresser chez M. Dupréelle, place Fénelon.

Passage du contrôleur. — Le contrôleur des contributions directes se tiendra, samedi 13, de 14 à 16 heures, à la salle des fêtes, rue Jean-Macé.

Consultations prénatales. — Samedi, de 14 à 16 heures, des consultations prénatales seront données à la maternité municipale, 2, place Fénelon, sous la direction de Mme Hostaux, sage-femme de l'établissement.

Le ravitaillement en chaussures. — Les personnes ayant fat une demande de bons d'achat de pantoufles, sabots ou galoches et les titulaires des cartes de ravitaillement du Centre, numéros 36, 309, 796, 838, 931, 1.005, 1.531, 1.557, 1.640, 1.674, 1.690, 2.099, 2.502 et les numéros 851, 1.770, 1.679, 1.473, 1.125, 1.032, 847, 838, 582, 548, 449 et 196, du Capreau, peuvent retirer leurs bons sur présentation de la carte de ravitaillement, au service du Ravitaillement, rue Jean-Macé. Le triage est en cours pour les bons de chaussures d'usage et Fantaisie. Les bénéficiaires seront avertis en temps utile et il est inutile de se présenter actuellement pour ces deux catégories.

Pour les vieux travailleurs nécessiteux. — Le tournoi de manille, organisé au profit des Vieux travailleurs de Wasquehal, se clôturera dimanche, chez M. Llagre, 8, rue des Villas.

Au Club des Sports Réunis. — Jeudi, à 19 heures, salle des fêtes rue Jean-Macé, entraînement de culture physique pour les « Minimes » et à 19 h. 30 pour les Cadets et Juniors de la section de football. Pour les gymnastes, répétition générale, salle de gymnastique, rue Jean-Macé, demain, vendredi, à 18 h. 30, sous la direction de M. le professeur Paul Hanteon. Lundi, à 19 h. 30 réunion du comité de football, chez M. Roelens, 51, rue Delerue.

Etat civil. — Publication. — Gérard Defyve, coupeur, rue Cuvier, Cité Saint-Louis, 7, à Tourcoing, et Denise Maere, culottière, 36, rue de Roubaix, à Wasquehal.

CROIX

LES BUREAUX DU SECOURS NATIONAL SONT TRANSFERES BOULEVARD ZOLA

Le développement des services du Secours National a rendu obligatoire le tranférement des bureaux qui se trouvaient à l'Hôtel de Ville ; à partir de vendredi 12 décembre, M. Jean Desrues, le représentant pour Croix, recevra, de 14 h. à 16 h., au N° 139 du boulevard Zola, où se trouve depuis longtemps le vestiaire du Secours National.

L'Administration Municipale, qui a mis à la disposition du Secours National l'immeuble en question, fait procéder actuellement à des aménagements et réparations indispensables.

Dans quelques jours, les locaux seront prêts ; le Comité d'entr'aide aux prisonniers de guerre et le dernier groupement créé, « La Famille du prisonnier », s'y installeront également et auront leur bureau respectif.

A PROPOS DU VOL DE CANETTES EN ETAIN

Nous recevons à la suite de la parution de notre article du mardi 9 courant, la communication suivante de la famille de l'inculpé, M. Gustave Breyne.

L'intéressé qui est atteint de maladi mentale depuis 7 ans, a été interné à deux reprises déjà à l'asile de Lommelet, pendant deux mois, à Esquermes et à Armentières pendant un an. Les troubles mentaux se produisant à nouveau depuis quelque temps, son nouvel internement était envisagé.

D'autre part, M. Breyne ne bénéficiait pas des allocations de chômage en raison du travail de sa femme et c'est son état mental qui l'empêche de tenir les emplois de gardefils et garde-pylônes qui lui avaient été confiés.

Médailles du travail. — Dimanche 14 décembre, de 10 h. à 11 h., au local, Café du Progrès, paiement des allocations et secours mensuels H. et S. P. Exceptionnellement, les bénéficiaires de ces mensualités sont priés de se présenter personnellement pour remise de signatures.

M. les membres de la Commission administrative sont invités à assister à la réunion qui aura lieu le même jour, à 11 h. 15.

Le succès du jeu de 421. — La première journée du jeu de 421, organisée par le Comité d'entr'aide aux prisonniers et qui s'est déroulée le dimanche 7 décembre, a connu un succès inespéré.

La population croisienne a répondu avec entrain à l'appel du Comité d'entr'aide ; dans les 21 estaminets désignés pour l'organisation de ce tournoi, il y eut affluence des joueurs toute la journée.

La deuxième journée aura lieu, dimanche 14, dans les mêmes estaminets.

Le Comité d'entr'aide tient une nouvelle série de billets de participation à la disposition des cafetiers, au local du Ravitaillement, 158, rue J.-Jaurès.

WATTRELOS

Les commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit :

SECTEUR N. 3

Ecole de la Baillerie, rue de la Baillerie.

17 décembre : rues Ed. Vaillant, J. Jaurès (67 à 91), cont. Saint-Liévin (3 à 33 et rangée Pollet), sentier Delbart, rue Duquesnoy, quartier Bauvarque, rues Mouscron (2 à 174 et rangée Dupire. Abattoir (pairs). J. Guesde (3 à 315 et 226 à 310), Hollin.

18 décembre : rues J. Guesde (6 à 214), Baillerie (impairs), sent. des Hauts, rues des Jardins, Vallon (2 à 68 et 1 à 65), H. Lefebvre (impairs), Neuve (impairs), Bouteillerie (1 à 51 et 101 multiples), Château d'Or, car. Dumont, car. Potteau, cont. St-Liévin (pairs), Maisons Desmettre, Fauvarque, Delaoutre, rue J. Jaurès (92 à 180), car. Dufaye.

19 décembre : rues Vallon, Baillerie et extrémité, H. Lefebvre (pairs) de Léers (impairs) depuis la Maternité jusqu'au Cimetière, Beau Chêne, Maternité (pairs), rue des Fossés, Carrette, L. Loucheur, des Poilus, sq. des Platanes, rue Beau Saule.

20 décembre : quartier du Nouveau Monde, rues du Nouveau Riche, de la Carluvère, Marie, Beau-Lieu, sent. de l'Eglise, rues de l'Enfer, Baillerie (pairs), du Plouys, de la Bourde, de Leers (200 à 509), du Paradis, Racine.

22 décembre : rues J. Guesde (partie mitoyenne (322 à 460), Leruste, Martelette, Bouteillerie (pairs et entier et impairs entre la rue Leruste et la rue Gauquier), quartier Delmarre, rue Estaimpuis, rangées Narcisse et Briet, Malgré Tout, Gauquier.

Comité d'aide aux prisonniers

DISTRIBUTION DU COLIS DU NOUVEL AN

Le Comité a décidé de distribuer son 7e colis pour les prisonniers.

La distribution aura lieu au pavillon des Vieux Ménages.

Lundi 15 décembre : de 9 à 10 h. N° 1 à 100 (cartes jaunes) ; 10 à 11 h., 101 à 200 ; 14 à 15 h., 201 à 300 ; 15 à 16 h., 301 à 400 16 à 17 h., 401 à 500.

Mardi 16 décembre : de 9 à 10 h. 501 à 600 ; 10 à 11 h., 601 à 700 ; 14 à 15 h., 701 à 800 ; 15 à 16 h., 801 à 900 ; 16 à 17 h., 901 à 1.000.

Mercredi 17 décembre : de 9 à 10 h., 1.001 à 1.100 ; 10 à 11 h. 1.101 à 1.200 ; 14 à 15 h., 1.201 à 1.300 ; 15 à 16 h., 1.301 à 1.400 ; 16 à 17 h., 1.401 à la fin.

Accident du travail. — Henri Vercruysse, âgé de 19 ans, rattacheur demeurant sentier Misère, 2, à Wattrelos, en voulant mettre un poids à son métier, son doigt a été écrasé entre le rouleau et le poids, occasionnant une plaie contuse de l'annulaire droit, nécessitant un repos de 12 jours.

Anciens Combattants Belges. — Les cotisations de la mutuelle de décès peuvent être payées au local chaque jour de la semaine.

Amicales filles et garçons du Laboureur. — Dimanche 21, dans la Salle des Fêtes des Amicales Jean Macé, grand concert organisé au profit des œuvres scolaires et post-scolaires. Un programme de choix a été établi.

Pour nos prisonniers. — MM. Laebens et Capilliez, ont remis entre les mains du président du Comité d'aide aux prisonniers, la somme de 450 fr., provenant d'une soirée chantante organisée dans le café de M. Laebens, rue Sainte-Thérèse. Le président les remercia vivement de leur généreuse initiative et les félicita des résultats obtenus.

Comité d'Aide aux Prisonniers. — Le Comité croit devoir rappeler que, sauf pour le Secours National toutes les quêtes sur la voie publique ou souscriptions à domicile, sont formellement interdites. D'autre part, le Comité d'aide aux prisonniers informe les organisateurs éventuels de fêtes, réunions ou jeux divers, qu'ils ne pourront les placer sous son patronage sans autorisation de sa part.

Mutilés du travail. — Assemblée générale dimanche 14, au 94, rue Thiers, sous la présidence d'un délégué fédéral, qui fera une causerie sur les avantages que la Fédération Nationale a pu obtenir suite à la refonte de la loi 1898.

TOUFFLERS

Comité d'aide aux prisonniers. — La distribution du colis de décembre aura lieu le vendredi 12, de 15 à 16 h., chez M. Blin, 1, rue de Tournai.

Ce colis qui comprendra : 1 kilo de chocolat, 0 kg. 500 de sucre, 1 paquet casse-croûte, 1 paquet de tabac, 1 paquet cigarettes et 1 savonnette, ne sera remis aux familles que contre présentation de récépissé d'envoi du colis de novembre.

D'autre part, à l'occasion de la Noël, le Comité envisage une distribution exceptionnelle de friandises aux enfants de prisonniers de la commune (enfant de moins de 16 ans). La date de cette distribution sera annoncée ultérieurement.

BAISIEUX

LA FARINE

Au cours d'une de leurs tournées dans la commune, les gendarmes Becquet et Beaumont, de la brigade de Willems, ont rencontré le nommé Edouard Justus, 50 ans, domicilié à Tournai, chaussée du Cherque, 262, qui transportait 4 kg de farine et 19 paquets de maïzéna qu'il avoua destiner à l'exportation. Il a fait l'objet d'un procès-verbal et, après transaction, a été remis en liberté.

HALLUIN

ALLOCATIONS MILITAIRES

Vendredi 12 décembre, les bénéficiaires portant les numéros 801 à 1.000 doivent se présenter à la Mairie samedi 13, pour les numéros 1.001 à 1.200 (matinée seulement).

Dans les vignes. — Un procès-verbal a été rédigé par les services de gendarmerie à la charge de M. Léon Denorme, 47 ans, maçon, domicilié rue Notre-Dame, 3, qui a été rencontré rue Jean-Jaurès en complet état d'ivresse.

La « Famille du Prisonnier ». — Les familles de prisonniers n'ayant pas touché la plaque de chocolat pour leurs enfants à l'occasion de la Saint-Nicolas, peuvent se présenter au 42, rue Jean-Jaurès, samedi 13, de 9 à 12 h.

Ecole de la Rouge-Porte. — Vendredi à 18 h. cours agricole post-scolaire obligatoire pour les jeunes ouvriers agricoles de 14 à 17 ans.

Etat Civil. — Naissance : Georges Demailly, 16, rue de Lille.

RONCQ

A la Caisse d'Epargne. — Dimanche 14 décembre, séance de versement et remboursement de 10 h. à 11 h. 30, dernière séance de l'année.

Prochaine séance le dimanche 4.

Les bons de vêtements. — La distribution de ces bons se fera à la Mairie, bureau annexe le vendredi 12 et samedi 13, le samedi dans la matinée seulement.

Fonds de chômage. — Le paiement des allocations de chômage, pour la période du 1er au 15 décembre se fera au Bureau de chômage, mardi 16, de 9 h. à 9 h. 30.

Un pointage pour tous les chômeurs indistinctement aura lieu également au Bureau de chômage, de 9 h. à 9 h. 15.

BONDUES

Vol de lapin. — Dans la nuit de samedi à dimanche des individus se sont introduits derrière la maison de M. Alphonse Desplanques pour y dérober un lapin de 4 kg. environ. La police enquête.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol au poulailler et au clapier. — Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un vol de 11 poules, 2 coqs et 5 lapins a été commis au préjudice de M. Joseph Claessens, demeurant chemin du Halage, 309, en passant derrière son habitation.

Une montre disparaît. — Un mécanicien de l'Electrique L. R. T., M. Renaud Verplanck, domicilié à Roubaix, rue Raphaël, 51, a constaté la disparition de sa montre qu'il avait déposé dans le vestiaire des receveurs au dépôt, mardi entre 10 à 13 heures.

LILLE

LES NOUVELLES DE LA VILLE

Un voleur de sac à main déféré au Parquet

La police a déféré au Parquet le nommé Victor Coupet, employé, demeurant 6, rue Lydéric, pour vol d'un sac à main contenant 2.000 fr. commis le 7 courant au préjudice de Mme Kaczmirrczak, dont la plainte a été signalée au rapport d'hier.

Le jeune Coupet, qui a avoué les faits qui lui sont reprochés, a été retrouvé en possession du sac à main dérobé et d'une partie de la somme qu'il renfermait. Le sac et l'argent récupéré ont été restitués à Mme Kaczmierczak.

Un jeune coursier avait dérobé 25.000 francs environ, dans un coffre-fort

A été également arrêté et envoyé au Palais de Justice, Deleurence Maurice, 20 ans, coursier, demeurant 48, boulevard Carnot, pour vols de numéraire commis dans le coffre-fort d'un établissement au 38, boulevard Carnot, où il est occupé. Deleurence aidait habituellement sa mère, concierge des établissements, lorsque celle-ci effectuait le nettoyage des bureaux. Il en profitait pour s'emparer de la clef du coffre-fort et pour dérober dans celui-ci des sommes variant de 100 à 1.000 fr., qu'il dilapidait aussitôt. Il a avoué avoir soustrait de la sorte, au préjudice de son patron, environ 25.000 francs, comme M. Delattre, fondé de pouvoirs, l'a indiqué dans sa plainte.

Tribunal correctionnel

SERVEUSE INDÉLICATE

Serveuse à **Comines**, Marguerite Beddeleim, âgée de 27 ans, a dérobé une somme de 4.500 fr. au préjudice de sa patronne. Six mois d'emprisonnement et 6.000 fr. de dommages-intérêts.

BIEN D'AUTRUI

Pour vol d'un colis au préjudice de la firme Deroncq, 4 mois avec sursis à Jacques Gustui, manœuvre, domicilié en Belgique.

— Six mois à Hubert Rousseau, rue Eugène Jacquet à **Lille** pour vol d'objets divers et de bon de chauffage au préjudice d'une dame Fleck.

— Trois mois avec sursis à Blanche Vancaemerliëcke, rue de Buffon, à **Lille**, pour vol de linge.

— S... W..., à Saint-Maurice-Lille, a dérobé à son patron, domicilié rue des Fossés à **Lille**, des bijoux et objets divers de fantaisie, représentant une valeur marchande d'environ 10.000 fr., le tout a été restitué, mais S... W..., a comparu pour vol devant le Tribunal qui l'a condamnée à six mois avec sursis. Son mari, L... W..., poursuivi du chef de vol a été condamné à trois mois avec sursis.

— Tois mois avec sursis à Lucien Halluin, rue de la Monnaie à **Lille**, pour vol de chaussettes à **Croix**.

— Quatre mois à Georges Vanpaermel, rue de l'Hippodrome à **Tourcoing** et à Emile Druelle, rue du Moulin Fagot à **Tourcoing**, pour avoir dérobé des objets mobiliers et des lapins.

— Trois mois avec sursis à Omer Debruyne, tisserand à **Armentières**, pour vol d'une certaine quantité de marchandises au préjudice d'une cabaretière de cette ville.

— Deux mois avec sursis à Moïse Vannerdinghem, agent auxiliaire à **Lille**, rue de la Justice, pour avoir dérobé des saucissons et du fromage.

ESCROQUERIE

Emile Vanneste, 34 ans, cafetier à **Roubaix**, rue Montgolfier, a touché indûment une prime de démobilisation. Trois mois avec sursis.

COMMERCE CLANDESTIN

Pour extension de commerce et transport clandestin de beurre, 1.000 fr. d'amende à Albert Dhalluin, épicier à **Bousbecque**, rue St-Joseph.

OUTRAGES

Roulant à bicyclette, sans lumière, Jules Staelens, couvreur à **Wervicq** fut interpellé par des agents. Il répondit par des outrages. Dix jours d'emprisonnement. 200 fr. et 60 fr. d'amende.

EN BELGIQUE

MENIN

Un accident de la circulation. — Mercredi vers 9 h. 50, une collision s'est produite dans la rue de Courtrai, à hauteur de l'abattoir communal entre le tram Menin-Courtrai venant de cette dernière ville et l'auto-camion de M. Donkerwolke de Nukerke, piloté par M. Roger Devos, demeurant rue du Village, 37 à Schoorisse et venant de sens inverse. Tout se borne heureusement à des dégâts matériels.

Etat civil. — Naissances. — Deruytère Anita, rue de Moorseele, 155. — Desloovere Brigitte, rue de la Constitution, 142. — Nollet Rosette, Chemin Vicinal 27, N° 208. — Dewaele Hubert, Haut-Chemin, 148.

Publications de mariage : Buyse Arthur, tailleur, Halluin, rue Georges-Clemenceau, 5, et Decraene Antoinette, ouvrière brossière, rue des Boulangers, 23. — Vereecke Albert, employé, à Hombourg, résidant à Menin, rue de Bruges, 143, et Schelpe Céline, coiffeuse, rue de l'Avenir, 42. — Vermeulen Paul, ingénieur, rue de Bruges, 45, et Amelot Françoise, sans profession, Gand, rue du Gouvernement, 5.

Décès : Dermaudt Marie-Louise, 75 ans, Vve Descheenaeker Edmond, rue du Parc, 5. — Hostyn Adeline, 62 ans, ép. Vanderplancke Jules, place Vander-Meersch, 33. — Soete Marcel, 29 jours, rue de la Prairie, 11. — Tertooy Léandre, 76 ans, rue de l'Eglise, 46. — Vandaele Berthe, 45 ans, ép. Vandewalle Maurice, rue de la Poudrière, 15. — Debosschers Suzanne, 3 mois, rue de Bruges, 54. — Roelandt Richard, 77 ans, rue de Courtrai, 29. — Mathys, mort-né, Dadizeele, place, 58. — Vlaminck Louise, 67 ans, Vve Vanderhaeghe Léonard, rue Courte, 8. — Logie Elise, 77 ans Vve Desmet Isidore, rue de l'Yzer, 5. — Simon Gustave, 69 ans, avenue du Peuple, 300. — Grymonprez Henri, 82 ans, rue du Roi-Albert, 50. — Masqueller René, 43 ans, rue de-Bruges, 573. — Ronse Cyrille, 64 ans, rue de Courtrai, 210. — Driesens Adolphe, 66 ans, rue de la Redoute, 21.

LA VIE CORPORATIVE

DANS LA BATELLERIE

La reprise du travail des prisonniers libérés

L'Entr'Aide Sociale Batelière dont le siège est à bord du « Je sers », près du pont Saint-Germain, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et-Oise) nous communique :

« La batellerie a la joie d'accueillir un grand nombre des siens qui viennent d'être libérés. Il est à souhaiter que tous puissent reprendre rapidement leur travail, chacun tiendra d'ailleurs à remplir ses obligations envers eux.

» Toutefois, comme il pourrait y avoir des hésitations de la part de nos amis peu au courant de la législation récente, le Syndicat du personnel de la Navigation Intérieure rappelle aux intéressés les droits que leur confère la loi du 30 juin 1941.

» Cette loi prend deux espèces de dispositions :

» 1° Les salariés ont droit à la reprise de l'emploi qu'ils occupaient avant d'être appelés sous les drapeaux, c'est-à-dire qu'ils doivent obtenir non pas n'importe quel poste, mais celui qu'ils occupaient avant leur mobilisation. En conséquence, s'ils étaient contremaîtres ou capitaines, ils doivent être repris comme tels et non comme matelots. Le salaire sera celui de septembre 1939, majoré des avantages accordés par la loi du 23 mai 1941.

» Cependant quatre conditions sont exigées par la loi :

1° Il faut que le salarié ait eu un contrat de travail au moment de sa mobilisation ;

2° Qu'il ait été appelé sous les drapeaux. (C'est évidemment le cas de nos prisonniers) ;

3° Que la reprise de l'emploi soit possible ;

4° Que l'intéressé fasse dans les trois mois de sa libération une demande de réintégration. Nous conseillons l'envoi d'une lettre recommandée bien que ce ne soit pas obligatoire.

» 2° Les employeurs occupant plus de dix salariés de l'un ou l'autre sexe, âgés de plus de 18 ans, sont tenus d'employer au prorata de leur personnel total, une certaine proportion de démobilisés. Le cas échéant, ils seront autorisés à procéder à des licenciements pour libérer les places nécessaires.

» Nous conseillons donc à nos chers prisonniers de la batellerie d'envoyer immédiatement une lettre à leur employeur et de se mettre en rapport avec le service compétent du Syndicat du Personnel de la Navigation Intérieure, à bord du « Je Sers » à Conflans-Ste-Honorine (S.-et-O.), qui se fera un plaisir de leur donner tous les renseignements indispensables. »

TOURCOING

Une étrangère a été arrêtée pour trafic clandestin d'alcool

Alors qu'ils s'en allaient en visite dans les communes environnantes, les gendarmes Verbist et Spilmont de la brigade locale, ont rencontré, rue du Haze, une femme qui transportait sur sa bicyclette un sac à provisions dont le contenu les intrigua.

Il s'agissait de deux litres de « Marc » dont les gendarmes voulurent connaître l'origine et la destination. Interrogée à ce sujet, la femme, Mme Vandevièle, née Augustine Tloey, 44 ans, domiciliée à **Neuville-en-Ferrain**, 52, rue du Chemin Vert reconnut que cette marchandise qu'elle venait d'acheter chez M. Florimond Bayart, 72, rue du Haze, devait être revendu à un individu, demeurant en Belgique, mais dont elle déclara ignorer l'identité. C'était le cinquième voyage qu'elle effectuait depuis le 2 courant et l'alcool qu'elle achetait à 80 fr. le litre, était revendu à raison de 70 fr. belges.

Après avoir entendu M. Bayart, qui confirma ce qui précède, les gendarmes ont rédigé un procès-verbal, à la charge de Mme Vandevièle qui a été mise en état d'arrestation après avoir passé devant M. le Receveur des Douanes qui lui confisqua le précieux liquide.

Par ailleurs, Mme Vandevièle a fait l'objet d'un procès-verbal pour infraction au décret sur le séjour des étrangers en France.

Un concert au profit de la famille du Soldat Tourquennois

Une foule nombreuse a assisté, mercredi soir, en la salle du Ciné, Ponts des Piats, rue du Chevalier Bayard, au concert de gala organisé par le Comité des Piats, au bénéfice de la Famille du Soldat Tourquennois.

Un alléchant programme de music-hall avait été mis sur pied et la valeur des artistes qui prêtaient gracieusement leur concours donna à ce concert, un caractère artistique indéniable.

Il semble que le public tourquennois, toujours disposé à accomplir le bien, ait voulu